

DÉCLARATION DES PERFORMANCES
en conformité avec l'Annexe III du Règlement (UE) N° 305/2011
modifié par le Règlement délégué (UE) N° 574/2014

pour le produit Triflex Pox Primer 116+

N° 21160_1

Code d'identification unique du type de produit :

N° 21160_1

Usages prévus :

Revêtement PMMA dans le cadre d'un système de protection des surfaces selon EN 1504-2 :

Protection contre les risques d'infiltration (1.3) ¹⁾⁻³⁾
Régulation et maintien de la teneur en humidité dans le béton (2.2) ¹⁾⁻³⁾
Résistance mécanique (5.1) ¹⁾⁻³⁾
Résistance aux produits chimiques (6.1) ¹⁾⁻³⁾
Augmentation de la résistivité électronique (8.2) ¹⁾⁻³⁾

¹⁾ *Système Triflex CPS-I + OS 11b*

²⁾ *Système Triflex CPS-C + OS 8*

³⁾ *Système Triflex ProDeck OS 11b*

Fabricant :

Triflex GmbH & Co. KG
Karlstr. 59
32423 Minden
Deutschland

Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :

*EN 1504-2 : Système 2+ (pour usages dans le cadre des immeubles et des constructions techniques d'ingénierie)
Système 3 (pour usage prévus soumis aux prescriptions relatives à la réaction au feu)*

Norme harmonisée :

EN 1504-2:2005

Organismes notifiés :

Kiwa GmbH Niederlassung MPA Berlin-Brandenburg, Nr. 0770

Performances déclarées :

EN 1504-2 :

Le produit est utilisé dans les systèmes de revêtement du tableau 1 suivant:

Système Triflex CPS-I+ OS 11b	Système Triflex CPS-C+ OS 8	Système Triflex ProDeck OS 11b
contenant les composants suivants		
Triflex Catalyseur	Triflex Catalyseur	Triflex Catalyseur
Triflex Pox Primer 116+ + sable de quartz	Triflex Pox Primer 116+ + sable de quartz	Triflex Pox Primer 116+ + sable de quartz
Triflex Than RG 568+ + sable de quartz	Triflex Pox Finition 173+	Triflex Cryl Primer 287 + Triflex ProMesh
Triflex Pox Finition 173+		Triflex ProDeck + sable de quartz
		Triflex Cryl Finition 209

Tableau 2 : Performances dans le cadre du système visés au tableau 1

Caractéristiques essentielles	Performance	AVCP-système	Spécification technique harmonisée
Retrait linéaire	NPD ¹⁾ -3)	Système 2+	EN 1504-2: 2005
La résistance à la compression	NPD ¹⁾ -3)		
Coefficient d'expansion thermique	NPD ¹⁾ -3)		
Résistance à l'abrasion	Perte de masse < 3000 mg ¹⁾ -3)		
Essai de quadrillage	NPD ¹⁾ -3)		
Perméabilité au CO ₂	s _D > 50 m ¹⁾ -3)		
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe II ³⁾ / Classe III ^{1),2)}		
Absorption d'eau capillaire	w < 0,1 kg/m ² x h ^{0,5} 1) -3)		
Résistance au choc de température	≥ 1,5 (1,0) ⁴⁾ N/mm ² 1),3) / ≥ 2,0 (1,5) ⁴⁾ N/mm ² 2)		
Choc de température	NPD ¹⁾ -3)		
Résistance aux produits chimiques	NPD ¹⁾ -3)		
Résistance à la forte attaque chimique	Classe I ¹⁾ -3)		
Résistance à la fissuration	B3.2 (-20°C) ^{1),3)} / NPD ²⁾		
Résistance à l'impact	Classe I ¹⁾ -3)		
Détermination de la force d'adhérence	≥ 1,5 (1,0) ⁴⁾ N/mm ² 1),3) / ≥ 2,0 (1,5) ⁴⁾ N/mm ² 2)		
Résistance au glissement	Classe III ¹⁾ -3)		
Conditionnement avant essais	NPD ¹⁾ -3)		
Résistance électrique	NPD ¹⁾ -3)		
Compatibilité sur béton humide	NPD ¹⁾ -3)		
Substances dangereuses	NPD ¹⁾ -3)		
Résistance au feu après application	Bfl-s1 ^{1),2)} / Cfl-s1 ³⁾	Système 3	

¹⁾ Système Triflex CPS-I + OS 11b

²⁾ Système Triflex CPS-C + OS 8

³⁾ Système Triflex ProDeck OS 11b

⁴⁾ La valeur entre parenthèses est la valeur minimale admise par relevé

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au Règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

p.d. Dipl.-Ing. Frank Becker, Directeur du service technique

Minden, le 01/11/2019



.....